Image not found or type unknown

Retenue caf décembre 2018.

Par **Laure21**, le **27/12/2018** à **19:02**

Bonsoir,
Je viens de constater que j'ai une retenue sur prestation de 158€ pour le mois de janvier. J'ai regardé partout sur mon compte je ne sais pas d'où vient cette retenue.
Ont il le droit de faire ça ?
Je n'ai reçu aucun courrier je ne comprends pas.
Merci d'avance pour votre aide.
Cordialement.

Par **Ginesta**, le **27/12/2018** à **19:53**

Bonsoir Laure,

De quel département dépendez-vous ?
J'ai le même problème, sans prévenir ils m'ont coupé mon "RSA activité" pr un courrier que **je n'ai jamais reçu.**
Là... ça fait 2 mois que j'essaie de leur faire comprendre qu'il y a une réglementation qu'ils ont fait eux-mm mais qu'ils n'appliquent PAS.
Aujourd'hui...une lettre sur mon compte Caf (daté du... 25décembre dont on a fait la copie) où ils disent qu'ils annulent carrément la partie RSA et me laisse juste un peu de la prime d'activité. Il n'y a aucun nom et ce n'est pas un courrier officiel ! Rien ne justifie ça, j'ai regardé mes chiffres et il n'y a aucune raison.
Je connais pas mal les Lois pour avoir un niveau Bac+4 avec beaucoup de Droit à l'intérieur, ce qui me fait comprendre tout ce qui peut se passer.

Certains peuvent être des vautours prêts à "foutre une start-up en plein développement en faillite" !!

Ils se croient apparemment au dessus de "toutes les Lois"... Ma compagne qui a connu dans sa jeunesse l'ex-URSS est effarée de telles pratiques presque pires que ds son pays de naissance.
C'était un RSA Activité Couple, donc il lui ont coupé sa part à elle qui n'y est pour... rien.
On appelle ça du "racket" !
J'envisage de saisir la Presse ou les RS.
Le reste on peut en parler en privé si vs voulez.

Par **Laure21**, le **27/12/2018** à **20:25**

Je suis du Finistère. J'ai regardé partout sur mon compte, il n'y a rien qui explique cette retenue. Je n'ai pas reçu de courrier. J'appellerai demain en espérant comprendre. Bon courage à vous.

Par **Ginesta**, le **27/12/2018** à **23:21**

Ok, donc on est pas de la même région mais les 2 ne brillent pas par leur dynamisme économique.
Les conseils dép. de ces régions sont près de leurs sous voire à la limite du "racket" parfois. Triste réalité.

--> Vous pouvez appeler (ou passez par Facebook/tchat en direct, ça marche quand les lignes d'appel sont saturées.
Prenez un profil FB neutre sans trop de détails sur votre vie privée bien sûr. (cookies obligent).
Juste une chose, pour ça ils sont malins, les mises en paiement se font vers 25-27 du mois. Selon l'erreur, j'espère qu'ils vous paieront bien le 5. Sinon ça risque d'être après. Demandez bien quand au cas où si vous avez une assistante sociale.

Quant à moi/nous, vous avez pu lire qu'on encourage pas le travail en France et si possible ne plus être dépendant d'eux au bout de 1 an ou 2 sinon, ils vous convoqueront comme si vous ne travaillez pas alors que votre PPAE a été validé par la création d'1 entreprise ou 1 formation.
Aussi, ils vous demanderont des CER tous les 3 à 6 mois. Moi ils ont osé 3 mois alors que j'ai ma petite structure depuis 1 an et que je déclare tout à la CAF.
Ils cherchent tous pr économiser du fric.

En résumé, je n'exagère pas vraiment, les méthodes dans une célèbre ville du sud de la France, ce n'est pas du folklore pour la TV, et ils s'assoient sur les Lois. Vous avez des devoirs, mais vos Droits c à géométrie variable ! La gratuité des transports a été supprimée au bout de 6 mois à 1 an par ex. ! Quand elle est accordée...
Les trains, pas de cartes Zou mm si vous êtes dans le commerce.

Ce n'est pas pour rien que le P.N.Financier y est intervenu il y a 6 mois ! Et c'est pas fini.
J'aurais bien aimé discuté à ce sujet avec un Juriste.

Quant à moi/nous, vous avez compris qu'on encourage pas le travail en France ou alors ne plus être un peu dépendants d'eux mm de quelques € au bout de 1 an, 1 an et demi, sinon, ils vous convoqueront comme si vous ne travaillez pas alors que votre PPAE validé par la création d'1 entreprise par ex. ou des mi-temps.
Aussi, ils vous demanderont des CER tous les 3 à 6 mois. Pourquoi si rapproché ? je n'en sers rien mais j'ai ma petite idée. Ils savnt que c'est dérangeant pour vous si vous avez une

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

petite activité.
Ils font tout pr économiser du fric. C'est du vécu... en tt cas dans ma région.
Merci pour vos encouragements.
AG

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés